Direction Générale des Services
DGS/CF

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'An Deux Mil Quatorze, le Cinq Avril à neuf heures, le Conseil Municipal de ROMILLY-SUR-SEINE, composé de 33 membres en exercice, légalement convoqué le 31 mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric VUILLEMIN, Maire.

***PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE** : Eric VUILLEMIN – Jacques BEAUJEAN – Marie-Thérèse LUCAS, Jérôme BONNEFOI – Annie ROUSSEAU – Jean-Paul HAHN – Martine JUTAND-MORIN – Christophe BOUCHUT – Clarisse MILLET – Richard RENAUT – Jacques BENOIT – Jean-Claude LELOUARD – Dominique BEAUJEAN – Abdenasser HENINI – David FARIA – France COLIN – Cécile BAUDESSON – Stéphane D'ANCONA – Florinda PERROT – Vandhara KEOMANY – Thérèse MARTIN – Emilie CAMUSET – Martine RICHARD – Serge WASMER – Véronique DELIGNY – Jean-Albert HOSDEZ – Pierre MATHIEU – Hélène TURQUIN – Pierre DICHAMP – Sarah AUZOLS – Dany BOUTEILLER – Jean-Patrick VERNET et Marlène VIRANTIN, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.*

Monsieur David FARIA a été désigné Secrétaire de séance.

INFORMATION

Rapporteur : Eric VUILLEMIN

Notre collègue Isabelle RENAUDOT m'a fait part par courrier du 4 avril 2014, de démissionner de la liste du groupe majoritaire. Sa décision est motivée par ses obligations professionnelles qui ne lui permettront pas de remplir son mandat de Conseillère Municipale. Conformément à l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités territoriales, sa démission est définitive à compter du 4 avril 2014, date de réception de sa correspondance précitée.

Pour son remplacement, il est fait application de l'article L.270 du Code Electoral qui stipule *« le Candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».*

Dans ces conditions, il appartiendra à notre collègue Jean-Albert HOSDEZ de pourvoir au siège laissé vacant par notre collègue Isabelle RENAUDOT.

Je procède donc à l'installation officielle de Monsieur HOSDEZ et lui souhaite la bienvenue au sein de notre Assemblée.

1°) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Rapporteur : Eric VUILLEMIN

Il appartient à Monsieur Jacques BENOIT, doyen d'âge, d'installer le nouveau Conseil Municipal.

Au préalable, doit être donnée lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, à l'issue du scrutin du 30 mars dernier :

- Nombres d'inscrits : 8 888
- Nombre de votants : 5 183
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 101
- Nombre des suffrages exprimés : 5 082

Ont obtenu :

- **La liste « Romilly, la Force d'y Croire » - Eric Vuillemin : 2 657 voix**
- **La liste « Ensemble pour Romilly ! Liste de la Gauche Rassemblée» - Pierre Mathieu : 1 674 voix**
- **La liste « Romilly sur Seine, Ville Française » - Jean Patrick Vernet : 751 voix**

Conformément aux dispositions du Code Electoral, les 33 sièges de notre Conseil Municipal ont été répartis de la façon suivante :

- **La liste « Romilly, la Force d'y Croire » : 26 sièges**
- **La liste « Ensemble pour Romilly ! Liste de la Gauche Rassemblée » : 5 sièges**
- **La liste « Romilly sur Seine, Ville Française » : 2 sièges**

En conséquence, sont déclarés installés :

- **Monsieur Eric VUILLEMIN**
- **Madame Marie-Thérèse LUCAS**
- **Monsieur Jacques BEAUJEAN**
- **Madame Martine JUTAND-MORIN**
- **Monsieur Abdenasser HENINI**
- **Madame Annie ROUSSEAU**
- **Monsieur Jérôme BONNEFOI**
- **Madame France COLIN**
- **Monsieur David FARIA**
- **Madame Dominique BEAUJEAN**
- **Monsieur Richard RENAUT**
- **Monsieur Jacques BENOIT**
- **Madame Cécile BAUDESSON**
- **Monsieur Stéphane D'ANCONA**
- **Madame Clarisse MILLET**

- **Monsieur Christophe BOUCHUT**
- **Madame Florinda PERROT**
- **Monsieur Vandhara KEOMANY**
- **Madame Thérèse MARTIN**
- **Monsieur Jean-Claude LELOUARD**
- **Madame Emilie CAMUSET**
- **Monsieur Jean-Paul HAHN**
- **Madame Martine RICHARD**
- **Monsieur Serge WASMER**
- **Madame Véronique DELIGNY**
- **Monsieur Jean-Albert HOSDEZ**
- **Monsieur Pierre MATHIEU**
- **Madame Hélène TURQUIN**
- **Monsieur Pierre DICHAMP**
- **Madame Sarah AUZOLS**
- **Monsieur Dany BOUTEILLER**
- **Monsieur Jean-Patrick VERNET**
- **Madame Marlène VIRANTIN**

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

2°) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Rapporteur : Jacques BENOIT

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à Monsieur Jacques BENOIT, plus âgé des membres du conseil municipal de présider la séance pour procéder à l'élection du Maire.

Au préalable et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Avant de passer à l'élection du Maire, il est donc proposé de désigner, Monsieur David FARIA, benjamin de l'assemblée, comme Secrétaire de séance.

3°) ELECTION DU MAIRE :

Rapporteur : Jacques BENOIT

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques BENOIT, le plus âgé des membres du conseil. Le conseil a choisi pour Secrétaire Monsieur David FARIA, le plus jeune des membres du conseil.

Premier tour de scrutin :

Le président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Ont fait acte de candidature :

- Monsieur Eric VUILLEMIN
- Monsieur Jean-Patrick VERNET

Pour le dépouillement, il est proposé qu'il soit effectué par les 2 benjamins du conseil municipal, Monsieur David FARIA et Madame France COLIN.

Le dépouillement du vote a donné les résultats, ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ...28
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : ...28
- Majorité absolue : ...15

Cinq abstentions (Monsieur Pierre MATHIEU, Madame Hélène TURQUIN, Monsieur Pierre DICHAMP, Madame Sarah AUZOLS et Monsieur Dany BOUTEILLER).

Ont obtenu :

- - Monsieur Eric VUILLEMIN : vingt six voix (26)
- - Monsieur Jean-Patrick VERNET : deux voix (2)

Monsieur Eric VUILLEMIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire de Romilly-sur-Seine.

4°) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Rapporteur : Eric VUILLEMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A LA MAJORITE DES VOTANTS (26 VOIX POUR : GROUPE MAJORITAIRE ET 7 ABSTENTIONS : P.MATHIEU, H.TURQUIN, P.DICHAMP, S.AUZOLS, D.BOUTEILLER, JP.VERNET, M.VIRANTIN) :

- Décide la création de neuf postes d'adjoints.

- Précise que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.

5°) ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE :

Rapporteur : Eric VUILLEMIN

LE CONSEIL MUNICPAL A PROCEDE A L'ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE :

Pour le dépouillement, il est proposé qu'il soit effectué, comme pour l'élection du Maire, par les 2 benjamins du conseil municipal, Monsieur David FARIA et France COLIN.

Premier tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : (vingt six)
Bulletins blancs et nuls : (zéro)
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés (26)
Majorité absolue : (14)
Nombre de voix obtenues par la liste menée par Monsieur Jacques BEAUJEAN.

Sept abstentions (Monsieur Pierre MATHIEU, Madame Hélène TURQUIN, Monsieur Pierre DICHAMP, Madame Sarah AUZOLS, Monsieur Dany BOUTEILLER, Jean-Patrick VERNET et Marlène VIRANTIN).

En application de ce qui précède, sont proclamés élus suivant les neufs adjoints au maire dans l'ordre

- Monsieur Jacques BEAUJEAN :	**Premier adjoint**
- Madame Marie-Thérèse LUCAS :	**Deuxième adjoint**
- Monsieur Jérôme BONNEFOI :	**Troisième adjoint**
- Madame Annie ROUSSEAU :	**Quatrième adjoint**
- Monsieur Jean-Paul HAHN :	**Cinquième adjoint**
- Madame Martine JUTAND-MORIN :	**Sixième adjoint**
- Monsieur Christophe BOUCHUT :	**Septième adjoint**
- Madame Clarisse MILLET :	**Huitième adjoint**
- Monsieur Richard RENAUT :	**Neuvième adjoint**

Fait à ROMILLY-SUR-SEINE, le 8 avril 2014.

MAIRIE DE ROMILLY SUR SEINE (Aube)

Le Maire,

Eric VUILLEMIN.